

*Landes littorales thermophiles et atlantiques à *Erica vagans*

4040*

1

* Habitat prioritaire

CODE CORINE 31.2341 ; 31.237

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étage bioclimatique thermo-atlantique, de 20 à 100 m d'altitude.

Exposition forte aux embruns, parfois aux paquets de mer par tempête. Fort déficit hydrique estival possible.

Position générale sur les hauts de falaise et sur les bordures les plus exposées des plateaux.

Substrat en général argilo-schisteux, acido-neutrocline non podzolisé, riche en cations, notamment en magnésium.

Variabilité

Diversité typologique en rapport avec la distribution géographique et la localisation topographique zonale.

Dans le Sud-Ouest (Pays basque), **lande littorale à Leucanthème à feuilles charnues et Bruyère vagabonde** [*Leucanthemo crassifolii-Ericetum vagantis*], avec présence d'espèces thermophiles (ou endémiques) comme le Smilax rude (*Smilax aspera*), le Lithodore couché (*Lithodora prostrata*), le Leucanthème à feuilles charnues (*Leucanthemum ircutianum* subsp. *crassifolium*). Suivant le gradient bionomique zonal, du haut de falaise aux plates-formes plus internes, le rôle des halophytes aérohalins va décroissant et on peut distinguer les variations suivantes :

- sous-association à Fétuque pruinuse [subass. *festucetosum pruinosa*], plus halophile avec : Fétuque pruinuse (*Festuca rubra* subsp. *pruinosa*), Dactyle océanique (*Dactylis glomerata* subsp. *oceanica*) ;

- sous-association à Primevère sans tige [subass. *primuletosum vulgare*], plus fraîche avec : Anthyllide vulnéraire maritime (*Anthyllis vulneraria* subsp. *vulneraria* var. *sericea*), Primevère sans tige (*Primula vulgaris*), Samole de Valerand (*Samolus valerandi*), Osmonde royale (*Osmunda regalis*)... ;

- sous-association à Smilax rude [subass. *smilacetosum asperae*], plus protégée avec : Smilax rude, Tamier commun (*Tamus communis*), Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum*), Lithodore couché...

Dans les îles sud-armoricaines, **lande littorale à Ajonc d'Europe maritime et Bruyère vagabonde** [*Ulici maritimi-Ericetum vagantis*], où manquent les espèces thermophiles précédentes. De même que précédemment, suivant le gradient bionomique zonal on peut distinguer les variations suivantes :

- sous-association à Carotte de Gadeceau [subass. *daucetosum gadeceai*], plus halophile avec : Carotte de Gadeceau (*Daucus carota* subsp. *gadeceai*), Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*), Plantain holosté littoral (*Plantago holostium* var. *littoralis*), Fétuque pruinuse ;

- sous-association à Cuscute du thym [subass. *cuscutetosum epithymi*], optimale avec la Cuscute du thym (*Cuscuta epithymum*) ;

- sous-association à Bruyère ciliée [subass. *ericetosum ciliaris*], plus interne et plus fraîche avec : Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Siméthis à feuilles planes (*Simethis mattiazii*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Jonc maritime (*Juncus maritimus*)...

Physionomie, structure

Il s'agit typiquement de landes rases à semi-rases modelées par le vent et les embruns.

Très rases, voire ouvertes et riches en espèces aérohalines [Fétuque pruinuse, Dactyle océanique, Obione faux pourpier, Carotte porte-gomme (*Daucus carota* subsp. *gummifer*)...] sur le haut des falaises et les rebords de plateaux, ces landes se ferment, deviennent plus denses et un peu plus élevées en retrait.

La physionomie est codominée par la Bruyère vagabonde (*Erica vagans*) [représentée ici par un écotype littoral] et la forme maritime prostrée de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* f. *maritimus*).

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Ajonc d'Europe maritime	<i>Ulex europaeus</i> f. <i>maritimus</i>
Bruyère vagabonde	<i>Erica vagans</i> (écotype littoral)
Leucanthème à feuilles charnues	<i>Leucanthemum ircutianum</i> subsp. <i>crassifolium</i> (B)
Brachypode penné (groupe)	<i>Brachypodium</i> gr. <i>pinnatum</i>
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i> (A)
Callune vulgaire	<i>Calluna vulgaris</i>
Cirse filipendule	<i>Cirsium filipendulum</i>
Danthonie décombante	<i>Danthonia decumbens</i>
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
Potentille des montagnes	<i>Potentilla montana</i> (B)
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>

A = espèce présente seulement dans les îles sud-armoricaines ;
B = espèces présentes seulement au Pays basque ; les autres étant présentes dans les deux régions.

Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune.

Correspondances phytosociologiques

Landes maritimes atlantiques, généralement primaires ; alliance : *Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi*.

Dynamique de la végétation

Quasiment nulle. Végétation primaire spécialisée, permanente, soumise à une extrême contrainte de milieu. Cependant, possible évolution vers les fourrés littoraux en situation plus protégée.

Habitats associés ou en contact

Au Pays basque :

- en contact inférieur halophile : pelouses aérohalines du *Crithmo maritimi-Plantagnetum maritimae* [*Crithmo maritimi-*

Armerion maritima, code UE : 1230] et du *Leucanthemo crassifolii-Festucetum rubrae* [*Sileno maritimae-Festucion pruinosae*, code UE : 1230] ;

- en contact supérieur : fourrés littoraux du *Rubus ulmifolii-Tametum communis* [*Ulici europaei-Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83] dans une forme thermophile à *Smilax ruda*.

En secteur sud-armoricain (îles morbihannaises) :

- en contact inférieur halophile : végétation chasmophytique du *Crithmo-Spergularietum rupicolae* [*Crithmo maritimi-Armerion maritimae*, code UE : 1230], pelouses aérohalines du *Dauco gum-miferi-Armerietum maritimae* et du *Festuco huonii-Plantaginietum holostei* [*Sileno maritimae-Festucion pruinosae*, code UE : 1230], pelouses thérophytiques du *Bromo ferronii-Anthoxantheum aristati* [*Saginion maritimae*, code Corine : 15.13] ;

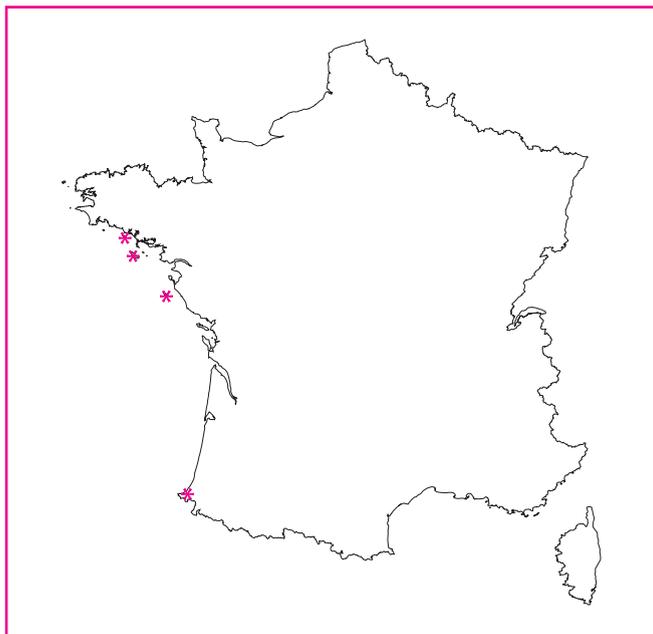
- en contact latéral et supérieur : dalles du *Sedion anglici*, fourrés de l'*Ulici maritimi-Prunetum spinosae* [*Ulici europaei-Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83], vasques plates amphibies de l'*Ophioglossum lusitanicum-Isoetum histricis* [*Cicendion filiformis*, code UE : 1230].

Répartition géographique

Habitat de répartition endémique.

Au Pays basque : falaises entre Biarritz et Hendaye, à l'état relictuel.

En secteur sud-armoricain : côtes occidentales de Belle-Île et Groix, rarissime à l'Île-d'Yeu.



Valeur écologique et biologique

Principalement liée à l'originalité de l'habitat et à son extrême rareté.

Présence de nombreux écotypes littoraux, décrits ou non : Plantain holosté, Jasione des montagnes (*Jasione montana*), Bruyère vagabonde.

Taxons remarquables : Leucanthème à feuilles charnues, Lithodore couché, Carotte de Gadeceau, Plantain holosté littoral, Fétuque de Huon (*Festuca huonii*), Romulée de Columna (*Romulea columnae*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

Préserver les formes optimales de bonne densité, mais aussi l'ensemble du gradient structuralo-floristique.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Évolution spontanée quasiment nulle, sauf en situation protégée.

Habitat n'occupant plus que des surfaces minimales, extrêmement menacé, à protéger des défrichements, de l'urbanisation, du piétinement touristique et des incendies.

Potentialités intrinsèques de production économique

La lande à Ajonc d'Europe maritime et Bruyère vagabonde a une très faible valeur fourragère. Elle était autrefois exploitée pour sa terre de bruyère, ou comme source de litière et de fourrage pour les animaux (bovins, équins).

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Les landes primaires qui composent l'habitat sont en équilibre avec les fortes contraintes du milieu et la dynamique globale de la lande est quasi nulle ; il n'est donc pas naturellement menacé.

Cependant, en situation abritée, on peut observer la fermeture de l'habitat par les fourrés littoraux (Ajonc d'Europe et Prunellier, *Prunus spinosa*) ; il en est de même pour les landes secondaires issues de la reconquête d'anciennes cultures par les espèces de landes. Le développement de cette « lande haute » sans intérêt patrimonial se fait au détriment d'autres plantes caractéristiques, dont la Bruyère vagabonde.

La densification des broussailles augmente le risque de démarrage et de propagation d'incendies.

Certains sites sont particulièrement menacés par le piétinement, lié à la surfréquentation touristique, et par l'urbanisation en bordure de littoral.

Modes de gestion recommandés

Sur les landes primaires « stables », il est recommandé de ne pas intervenir ; éviter toute intervention de gestion là où l'habitat est le plus stable.

Envisager la mise en place de systèmes et mesures de protection efficaces (clôture, balisage) pour organiser et maîtriser la fréquentation touristique qui demeure, avec les défrichements et les incendies, l'une des principales causes de disparition de l'habitat.

Sur les landes secondaires, limiter l'extension de la « lande haute » à Ajonc d'Europe et Prunellier pour favoriser la lande basse et diminuer le risque d'incendies. Il apparaît nécessaire de

contrôler mécaniquement la repousse des Ajoncs au plus tous les dix ans, ceux-ci commençant à cette période à étouffer les pieds de Bruyère cendrée et de Bruyère vagabonde.

Des expériences sont actuellement menées sur les conséquences d'un étrépage et d'un compactage faisant suite à un gyrobroyage de la lande en hiver. Ces pratiques semblent plus adaptées à la régénération de la Bruyère vagabonde qu'un simple gyrobroyage. Ces techniques semblent favoriser le développement des bruyères et des mousses (en particulier s'il y a compactage) pendant les quatre premières années ; ensuite leurs impacts sont négligeables.

Pour toute pratique de fauche et de gyrobroyage, il est important que la matière soit exportée, afin de favoriser la repousse des bruyères qui n'aiment pas les sols enrichis ; ceci ne semble cependant pas nécessaire lorsque le produit est négligeable.

La mise en place d'un pâturage est peu envisageable, compte tenu de la faible appétence de landes.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Absence de données.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Réserve naturelle François Le Bail - Île de Groix.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Les phénomènes d'extension et de développement de cette lande sont encore mal connus, de même que les raisons de sa grande extension ancienne en Bretagne : il convient donc de mieux les étudier.

Expérimenter les effets de l'étrépage et du compactage sur la Bruyère vagabonde.

Étude de l'impact de la fauche sur les hauteurs des landes à *Erica vagans* et *Erica cinerea*.

Bibliographie

Cf. fiche générique.

« Pour en savoir plus »

SEPNB, réserve naturelle de l'île de Groix, université de Brest.